



*Transmettre à chaque enfant
les savoirs fondamentaux
et le goût de l'excellence*

Chère amie,
cher ami,

Il y a à peine quelques décennies, le système éducatif français était considéré comme l'un des meilleurs au monde. L'école de la République avait en effet accompli ce tour de force, en à peine trois générations, d'unifier un pays aux traditions variées, aux parlers divers, aux aspirations parfois contradictoires. Des enfants issus de milieux modestes, voire pauvres trouvaient, par la voie du mérite et de l'excellence, un accès aux plus hautes responsabilités de l'État. L'instituteur, le professeur étaient reconnus et respectés. Des chercheurs venaient de tous les pays pour observer notre institution scolaire et s'en inspirer. Cette école, nos parents l'ont connue, et pour les plus anciens d'entre nous, nous avons pu encore bénéficier de son terreau fécond.



Comment en est-on arrivé à la situation que nous connaissons actuellement ? À cet illettrisme de masse, à cette violence endémique, à cet effondrement dans les classements internationaux, à cette déresponsabilisation et cet épuisement des acteurs de la réussite scolaire ? Je ne ferai pas ici l'inventaire des erreurs qui ont été commises, par les gouvernements de droite comme de gauche, laissant l'avenir de notre nation entre les mains de quelques idéologues forcenés dont le projet fut de détourner l'école de sa mission d'instruction pour transformer le corps social. Je ne m'étendrai pas non plus sur la valse des ministres et la succession ininterrompue de réformes bricolées sans aucune vision et aucun réalisme. Je me contenterai de dire une chose : si l'aveuglement a pu être excusable, aux heures que nous vivons, le renoncement est véritablement criminel.

Les attentats terroristes de l'année 2015, perpétrés par des jeunes ayant effectué leur scolarité dans notre pays, ont montré que l'école nourrissait désormais en son sein des barbares. Qu'à force de perdre de vue la transmission, à force de ne pas vouloir évaluer, à force de culpabilisation et de haine de soi, elle a rendu possible d'envisager que notre mémoire, notre science, nos arts et nos lettres un jour disparaissent. Les 60 000 membres de SOS Éducation, parents ou grands-parents d'élèves et professeurs, se battent au quotidien pour que cette tragédie ne puisse se produire.

Nous militons pour que l'école apprenne à lire et écrire, compter et réfléchir à chaque enfant. Pour qu'elle transmette à chacun l'envie de donner le meilleur. Pour que les équipes pédagogiques, les cadres de l'Éducation nationale, mais aussi les familles, soient enfin responsabilisés.

En 2014-2015, l'équipe de SOS Éducation a été sur tous les fronts : dans les médias pour défendre nos valeurs, dans la rue contre les projets désastreux de la ministre, auprès des politiques pour faire avancer nos propositions, en région pour sensibiliser l'opinion et dispenser des formations. En 2016, l'enjeu pour l'association est de se rendre incontournable dans le débat éducatif en vue des échéances électorales qui s'annoncent. Je sais qu'avec votre soutien, dont je tiens à vous remercier du fond du cœur, nous y arriverons.

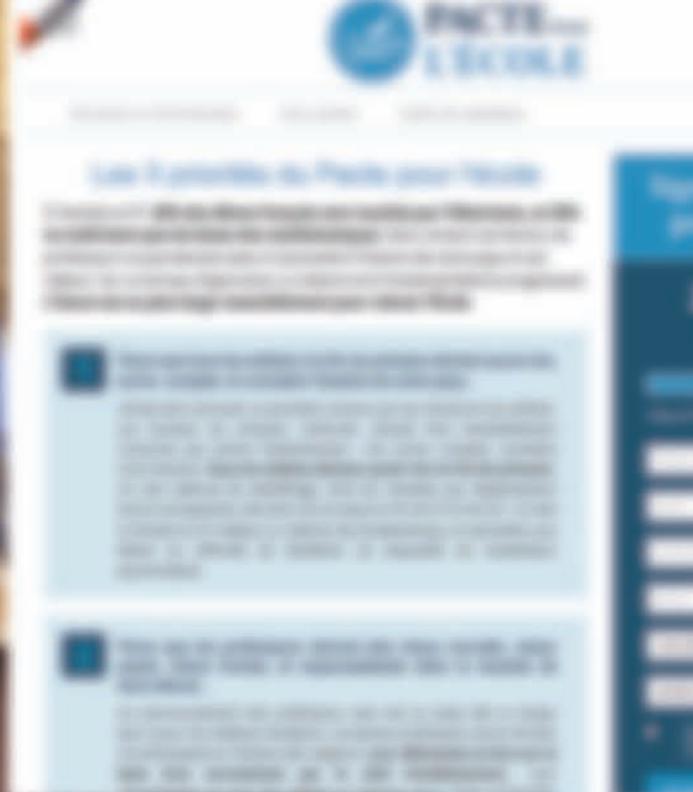
A handwritten signature in black ink that reads "Claire Polin". The signature is written in a cursive, flowing style.



Sommaire

L'actualité de SOS Éducation en 2014-2015	5
Nos initiatives pour l'avenir	14
Nos interventions dans les médias	20
Notre bilan financier	22
Contacts	23





Sauvons les notes !



Mettre fin à l'école

la violence de nos établissements





*L'actualité de SOS Éducation
en 2014-2015*



À la rentrée, SOS Éducation décide de se rapprocher de ses 60 000 membres, parents, grands-parents, enseignants... qui sont les vrais acteurs de l'éducation de demain ! L'association entame ainsi son déploiement sur tout le territoire, avec un réseau d'antennes animées par des membres et sympathisants bénévoles, comme ici dans les Hauts-de-Seine (92). SOS Éducation y développe des actions militantes, des formations, mais aussi du soutien scolaire pour les élèves en difficulté. Cette nouvelle aventure démarre souvent en partenariat avec d'autres associations citoyennes, qui bénéficient déjà d'une forte expérience de terrain.

Nous faisons appel à tous les sympathisants de SOS Éducation résidant en province : enseignants, retraités de l'éducation nationale, parents, grands-parents, étudiants, mobilisez-vous à nos côtés au service de la réussite scolaire de tous les élèves de votre département !

Contactez federation@soseducation.org.

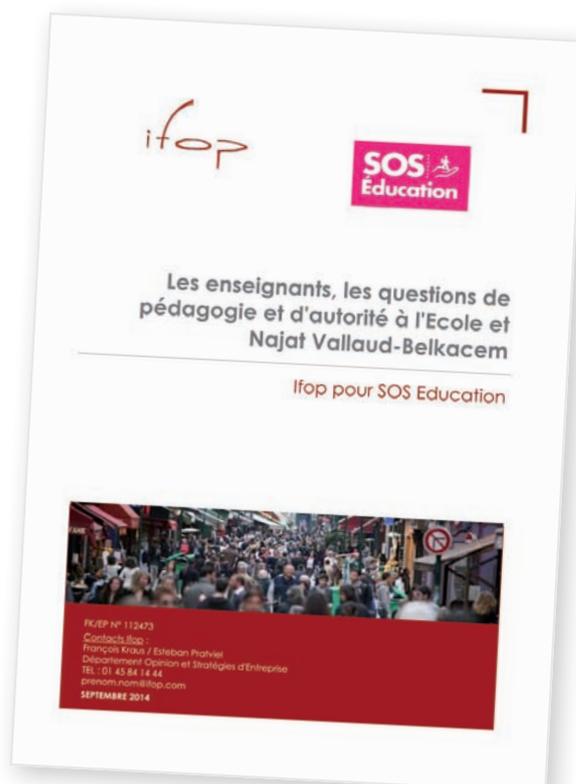
Sondage choc

OCTOBRE 2014

Alors que se négocie la réécriture du « socle commun de connaissances », dont la version provisoire égrène une multitude d'objectifs sur près de 20 pages, les professeurs du second degré tirent la sonnette d'alarme dans un sondage IFOP/SOS Éducation. Quasiment unanimes pour rappeler que la mission de l'école est avant tout d'apprendre à lire, écrire et compter, ils sont plus de la moitié (51 %) à estimer que le primaire ne remplit plus cette mission.

Ce constat catastrophique rappelle les conclusions de l'enquête internationale PISA, qui a révélé fin 2013 que 20% des collégiens français se trouvent en situation d'illettrisme. 85 % des enseignants ont ainsi observé chez leurs élèves une dégradation du niveau de maîtrise de la langue écrite depuis leur entrée dans le métier.

Le message des professeurs est donc très clair : l'heure est aux réformes qui permettront la transmission efficace des fondamentaux, à commencer par un examen d'entrée en 6^e — proposition soutenue par plus des trois quarts (77 %) des enseignants.



Sous l'égide de la Cité des Sciences à Paris, une exposition intitulée « Zizi sexuel », ouvre ses portes. Cette exposition au titre racoleur, destinée aux enfants à partir de 8/9 ans et présentant des contenus douteux, comme des sexes en érection, avait déjà fait l'objet d'une campagne de SOS Éducation en 2007. Cette année, l'association publie une brochure d'information sur l'exposition qui est envoyée à tous les chefs d'établissement d'Ile-de-France, et lance une nouvelle pétition, qui recueille près de 45 000 signatures en quelques jours, afin de demander que les parents soient informés précisément du contenu de cette exposition avant toute sortie scolaire pour la visiter. L'emballement médiatique est sans précédent. L'association, durant près de 3 semaines, se trouve au centre d'une vaste polémique, et multiplie les passages en presse, radio et télévision, tout en veillant à recadrer le débat sur notre exigence de transparence envers les parents d'élèves. Les retombées iront jusqu'à l'étranger, avec des articles en espagnol, en italien, en anglais etc.



«Zizi sexuel»: SOS Education



L'HUMANITÉ
DIMANCHE

38 876

LE NOMBRE DE SIGNATURES DE LA PÉTITION « NON AU ZIZI SEXUEL »

Antigenre et Manif pour tous relayés par **SOS**Éducation sont ébranlés. Une exposition à la Cité des sciences explique « l'amour et la sexualité » à leurs petits! En 2008, l'expo avait attiré 340 000 personnes. 8 000 personnes avaient signé la pétition. Aujourd'hui, le climat a changé. Entre l'expo « Zizi sexuel » et le sapin « plug anal » de l'artiste Mac Carthy. mis

La dernière lubie du ministère de l'Éducation nationale ? **Supprimer les notes !** Ils n'ont rien trouvé de mieux pour masquer l'effondrement de la transmission du savoir au sein de notre école. Mais ce n'est pas parce qu'on aura cassé le thermomètre qu'elle sera moins malade.

Cette réforme n'est pas innovante, comme certains s'en émerveillent. En 1968 (!) déjà, les conclusions d'un colloque sur l'évaluation affirmaient : « Les excès de l'individualisme doivent être supprimés en renonçant au principe du classement des élèves, en développant les travaux de groupe, en essayant de substituer à la note traditionnelle une appréciation qualitative et une indication de niveau. » Le progrès était en marche... Mais en vérité, **l'élève qui n'a plus de notes n'a plus de repères pour progresser.** Les parents et les enseignants perdent en outre un indicateur essentiel pour être alertés sur les difficultés.

SOS Éducation s'oppose fermement à ce projet, et lance une grande campagne de mobilisation, qui aboutira au dépôt de dizaines de milliers de pétitions sur le bureau de la ministre. Quelques semaines plus tard, celle-ci fera marche arrière.



« Pourquoi enseignons-nous ? »

JANVIER 2015



SOS Éducation organise le 31 janvier à Lyon, en partenariat avec le Collège Supérieur, un colloque sur le thème « Sens de l'école, école du sens : **pourquoi enseignons-nous ?** »

Ce colloque permet de donner la parole à des acteurs engagés et partageant une même passion au service de la jeunesse : professeurs, inspecteurs généraux, formateurs,

chefs d'établissement réunis autour de Claire Polin (présidente de SOS Éducation), interviennent tout au long de cette journée et devant une **salle comble pour réfléchir sur les finalités de l'instruction et de l'éducation**, au-delà des débats de méthode ou de contenus.

Un consensus apparaît sur l'urgence d'inviter les professeurs à reprendre la parole. Il n'y a **pas de contradiction entre la transmission exigeante du savoir et la liberté des élèves**, bien au contraire ! L'école doit rester ce lieu où l'on va vers soi-même, un chemin essentiel et non pas accessoire, un lieu où l'étude des grands auteurs aide à poser des questions et à développer son esprit critique...

Les actes de ce colloque sont disponibles aux éditions SOS Éducation sous le titre « Pourquoi enseignons-nous ? »

"Il s'est produit, dans nos sociétés occidentales, un phénomène unique, une rupture inédite : une génération s'est refusée à transmettre à la suivante ce qu'elle avait à lui donner, l'ensemble du savoir, des repères, de l'expérience humaine immémoriale qui constituait son héritage (...) J'étais loin d'imaginer, en commençant à enseigner, l'impératif essentiel qui allait structurer ma formation de jeune professeur : vous n'avez rien à transmettre."

François-Xavier Bellamy, *Les Déshérités ou l'urgence de transmettre*, éd. Plon



À la suite des actes terroristes de janvier, l'orientation prise par le ministre de l'Éducation nationale Najat Vallaud-Belkacem semble enfin aller dans le bon sens. Elle annonce en effet 11 mesures, au premier rang desquelles la **priorisation de la lecture et de l'enseignement du français**, et la fermeté face aux comportements inacceptables des élèves perturbateurs. Il était temps !

Pour soutenir le ministre dans cette nouvelle politique, un noyau de militants de SOS Éducation se réunit : professeurs, chefs d'établissement, parents d'élèves, experts associés, et couchent sur le papier leurs idées pour continuer sur cette lancée.



Ce document est devenu le Pacte pour l'École, qui se veut tout simplement la **feuille de route pour une politique éducative de bon sens**. Signé par des dizaines de milliers de sympathisants de l'association, il demande que tous les enfants apprennent bien à lire et écrire, compter et réfléchir. La lutte contre les dérives communautaristes passe par là !

Ce Pacte pour l'école est présenté aux politiques, de droite comme de gauche, et inspire de nombreuses prises de parole dans les mois qui suivent.



Tout savoir sur SOS Éducation
Nous soutenir
Cartes des signalaires

Les 5 priorités du Pacte pour l'école

À l'entrée en 6^e, **20% des élèves français sont touchés par l'illettrisme, et 30% ne maîtrisent pas les bases des mathématiques**. Dans certains territoires, les professeurs ne parviennent plus à transmettre l'histoire de notre pays et ses valeurs. Sur ce terreau d'ignorance, la violence et le fondamentalisme progressent. **L'heure est au plus large rassemblement pour relever l'École.**

- 1** Parce que tous les enfants à la fin du primaire doivent savoir lire, écrire, compter, et connaître l'histoire de notre pays...

L'École doit retrouver sa première mission qui est d'instruire les enfants. Les horaires du primaire, renforcés, doivent être essentiellement consacrés aux savoirs fondamentaux : lire, écrire, compter, connaître notre histoire. **Tous les enfants doivent savoir lire en fin de primaire.** Un test national de déchiffrage, dont les résultats par établissement seront transparents, doit être mis en place en fin de CP et de CE1. Un test à l'entrée en 6^e validera la maîtrise des fondamentaux et permettra aux élèves en difficulté de bénéficier de dispositifs de remédiation personnalisés.
- 2** Parce que les professeurs doivent être mieux recrutés, mieux payés, mieux formés, et responsabilisés dans la réussite de leurs élèves...

Un pré-recrutement des professeurs sera mis en place dès le niveau bac+2 pour les meilleurs étudiants. Les jeunes professeurs seront formés à la philosophie et l'histoire des religions. **Leur affectation se fera sur la base d'un recrutement par le chef d'établissement.** Leur rémunération ne sera plus définie en fonction de la seule ancienneté, mais de la difficulté de leur poste, de leur investissement personnel et de la progression de leurs élèves. Les Zones d'Éducation Prioritaires (ZEP) offriront aux professeurs expérimentés des rémunérations particulièrement attractives. Les professeurs seront notamment évalués sur leur exemplarité.
- 3** Parce que la bienveillance et l'exigence sont au cœur de l'acte éducatif...

Les diplômes nationaux seront revalorisés, et un programme de soutien scolaire individualisé, encadré par les professeurs eux-mêmes, sera mis en place dans chaque établissement. Afin de soutenir la laïcité, le port d'une blouse ou d'un uniforme propre à chaque établissement sera encouragé : il limitera les actes de violence comme le racket et contribuera au développement d'un sentiment d'appartenance à la nation. Les bourses au mérite seront rétablies, de même que les internats d'excellence, et **l'offre de filières d'excellence sera élargie.** Les élèves méritants seront invités à effectuer un service civique dans leur ancien établissement.
- 4** Parce qu'il n'y a pas d'éducation sans sécurité...

L'autorité des professeurs doit être restaurée. Soutenus par les chefs d'établissement, ils doivent bénéficier **d'une vraie formation à la discipline, et de moyens réglementaires adaptés**, dans le domaine des sanctions comme dans celui des récompenses. La multiplication des EPIDE et des internats spécialisés, pour les élèves les plus difficiles, doit permettre de mettre fin à la réintégration automatique de l'élève après une exclusion disciplinaire.
- 5** Parce que l'intelligence de la main est aussi digne que celle de l'esprit...

L'École doit guider chaque élève vers son avenir. Les formations professionnelles doivent devenir des filières d'excellence, inspirées par le modèle du compagnonnage, et en offrant la possibilité aux élèves dès l'âge de 14 ans de découvrir un certain nombre de métiers. Des formations courtes, de quelques semaines, doivent permettre aux élèves décrocheurs de ne pas quitter le système éducatif sans une qualification minimale. Les passerelles entre filières professionnelles et générales doivent être multipliées, **dans le cadre d'une individualisation des parcours dès la classe de 5^e au sein de groupes plus homogènes par discipline**, tenant compte du niveau des élèves et permettant au professeur d'adapter sa pédagogie pour plus d'efficacité.

Chassez le naturel, il revient au galop : à peine dissipée l'émotion des attentats de janvier, voici que le Ministère s'attaque de nouveau, par égalitarisme idéologique, à un pilier de l'école : les bourses au mérite, **attribuées chaque année aux élèves issus des milieux les plus modestes qui réussissent à obtenir la mention très bien au baccalauréat.**

Immédiatement, les militants de SOS Éducation se mobilisent, et lancent sur Internet une pétition qui recueillera plus de 15 000 signatures. Devant le scandale de cette iniquité, une fois de plus dirigée contre les valeurs de travail et d'excellence, et frappant les élèves aux origines les moins favorisés, **plusieurs candidats de l'opposition aux élections régionales se sont engagés, s'ils sont élus, à compenser l'amputation de ces bourses au mérite.**



Nouveaux programmes scolaires

Dès leur publication, **SOS Éducation dénonce avec fermeté les projets de nouveaux programmes scolaires jargonnants** qui occultent le terme même de « grammaire », qui ne mentionnent pas le moindre auteur en littérature, et qui escamotent la plus grande partie de l'histoire de notre pays pour ne mettre l'accent que sur certains thèmes chers aux lobbies proches du gouvernement. Par des tribunes publiées dans la presse, l'association rappelle que la culpabilisation mémorielle et la fumisterie bien-pensante ne sauraient être l'alpha et l'oméga d'un programme d'histoire-géographie.

La **novlangue pédagogue** complique de surcroît considérablement la lecture de ces programmes. Il

est paradoxal que tous ces experts de l'apprentissage manquent autant de clarté d'expression, et s'ingénient à présenter les notions les plus simples de la façon la plus confuse : par exemple, nager devient « se déplacer dans un milieu aquatique profond standardisé » ! L'une des premières exigences d'une école démocratique serait de rendre ses programmes lisibles et compréhensibles par tous ; c'est le sens d'une nouvelle pétition, déposée à près de 20 000 exemplaires à l'Élysée, au ministère et au Conseil Supérieur des Programmes, qui demande leur réécriture dans un sens cohérent, progressif et explicite. **Le message est bien passé** : malgré certaines imperfections, la nouvelle copie présentée à la rentrée 2015 sera beaucoup plus claire et moins idéologique.



Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale, présente son projet pour le collège. Un collège sans sections bilingues et sans classes européennes, car c'est « élitiste ». Un collège sans langues anciennes, car c'est « réactionnaire ». Un collège où les horaires des disciplines fondamentales sont dilués dans la salade pédagogistes des EPI (« enseignements pratiques interdisciplinaires »), pour mieux masquer l'effondrement du niveau de nos collégiens ! Ce collège-là va faire fuir tous les élèves des milieux favorisés vers l'enseignement privé, et mettre un dernier coup de rame sur la tête de ceux qui essayaient de s'en sortir au sein des établissements difficiles. Nous n'en voulons pas !

Les militants de SOS Éducation portent leur opposition dans la rue et se joignent aux cortèges de professeurs dans toute la France. Ils feront la Une du journal *Le Figaro*. Le gouvernement, effrayé par la grogne qui monte, fait le choix du mépris, en appuyant sur l'accélérateur de la machine folle qu'il précipite dans le mur : les décrets d'application de cette honteuse réforme du collège sont publiés la nuit même qui suit notre mobilisation.

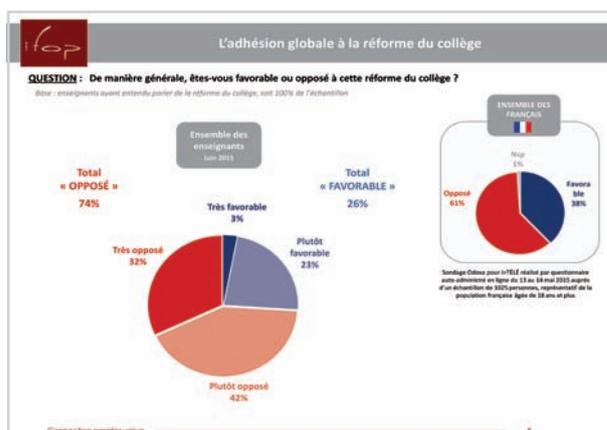
Mais à SOS Éducation, nous ne nous laissons pas bâillonner : avec l'institut de sondage IFOP, nous réalisons un sondage exclusif auprès des professeurs.

Les résultats sont une véritable bombe contre la politique éducative du gouvernement.

74 % des enseignants interrogés se déclarent en effet opposés à la réforme, soit bien plus encore que l'ensemble des Français (61 %).

La ministre de l'Éducation nationale Najat Vallaud-Belkacem se trouve étrillée : alors qu'après la rentrée, elle bénéficiait d'un capital d'opinions favorables ou neutres auprès de 78 % des enseignants (sondage IFOP - SOS Éducation septembre 2014), ils sont désormais 57 % à déclarer avoir d'elle une mauvaise ou très mauvaise opinion.

Autant dire que ces chiffres sont tombés à pic pour relancer la mobilisation ! Dès le lendemain, ils étaient repris par les chaînes de télévision, et par les principaux journaux et sites d'information !





SOS Éducation publie, sous le titre « Illettrisme à l'école, la solution du test de déchiffrage », une étude choc sur ce qui se passe en Angleterre. L'inspection de l'éducation nationale anglaise a en effet réussi un tour de force : des enfants qui n'ont aucun parent Anglais, et qui vivent dans des milieux sociaux ultra-défavorisés, s'en sortent mieux que les autres parce qu'ils ont **appris à lire avec la méthode syllabique** ! Et ces enfants, qui ne reçoivent aucune aide à la maison, lisent mieux que leurs camarades des quartiers plus huppés !

Comment l'éducation nationale anglaise est-elle parvenue à ce résultat ? Par **la mise en place d'un test national de déchiffrage**.

Le principe en est très simple : les élèves doivent faire correspondre des sons qu'ils entendent avec des syllabes qui leurs sont proposées. Pour réussir le test, ils doivent savoir déchiffrer, syllabe par syllabe. Les résultats de chaque établissement sont communiqués aux parents.

En quelques mois, ce test national de déchiffrage a révolutionné la pratique des enseignants anglais : **comme les élèves ne pouvaient pas réussir comme en méthode globale en devinant les mots grâce au contexte, ou grâce à des images, ou en mémorisant des étiquettes, ils ont ressorti, devinez quoi ?... les manuels de lecture syllabique** ! Et les résultats parlent d'eux-mêmes : au CP, la performance en lecture a progressé de 21 % en seulement 2 ans ! Que faut-il de plus...

À la lecture de cette étude, une proposition de loi pour instaurer en France un **test national de déchiffrage** a été déposée à l'Assemblée nationale par Olivier Dassault, député de l'Oise. En quelques semaines, cette proposition de loi est co-signée par plus de trente députés ! **Il faut maintenant que cette proposition de loi soit inscrite à l'agenda des discussions parlementaires.**

République française
—◁▷—
Assemblée nationale
—◁▷—

Proposition de loi

visant à intégrer un test national de déchiffrage au cours du cycle des apprentissages fondamentaux

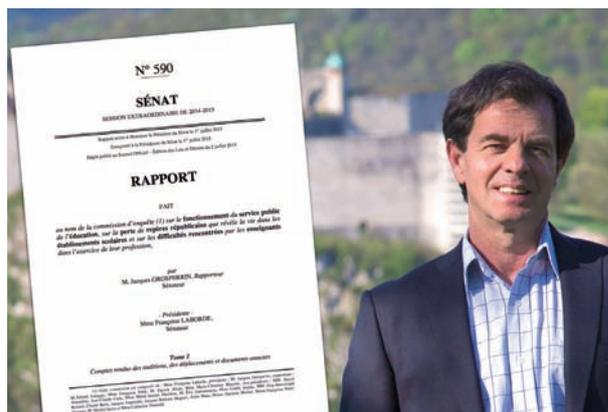
—◁▷—

*Article 1 : À la fin de l'article L121-2 du code de l'Éducation, ajouter la phrase suivante : **Un test national de déchiffrage est obligatoire en milieu du cycle II.** Les modalités d'application du présent alinéa sont précisées par décret en Conseil d'État.*

Article 2 : La perte de recettes résultant pour l'État de la présente proposition de loi est compensée, à due concurrence, par la création d'une taxe additionnelle aux droits prévus aux articles 575 et 575 A du code général des impôts.

Jacques Groperrin, sénateur « Les Républicains » du Doubs, a présenté devant le Sénat mercredi 8 juillet 2015, un rapport inédit s'intitulant « Faire revenir la République à l'École ».

Ce rapport, fruit de nombreuses auditions et d'un travail d'enquête de plusieurs mois à la suite des attentats de janvier, reprend les principales mesures défendues par SOS Éducation, première association indépendante rassemblant parents d'élèves et professeurs : sanctuarisation de l'école, recentrage sur la transmission des fondamentaux, responsabilisation des chefs d'établissements dans le recrutement de leur équipe, examen d'entrée en 6^e, restauration des internats disciplinaires, port de l'uniforme, interdiction des tablettes numériques...



SOS Éducation se félicite donc qu'une vision à la hauteur des enjeux de l'école soit ainsi portée par ce rapport, et invite les responsables politiques à envisager l'application sans délai des mesures qui y sont proposées.

Université d'été, états généraux

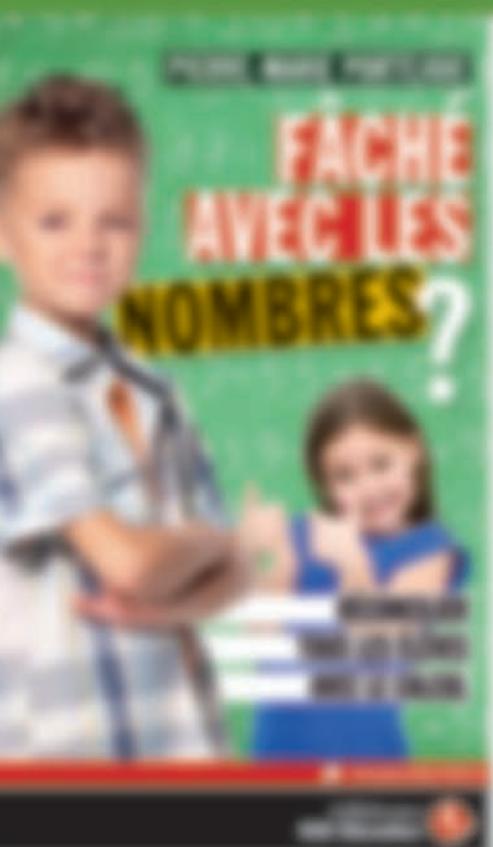
RENTRÉE 2015

La rentrée 2015 se fait sous le signe de l'ambition politique !

Après avoir participé à plusieurs universités d'été de différents mouvements politiques, SOS Éducation est invité par le mouvement Sens Commun à animer les États

généraux de l'éducation à Marseille avec les principaux experts sur le sujet. Finalités de l'école, réformabilité du système éducatif : les grandes questions sont posées, les solutions portées par SOS Éducation sont sur la table. L'enjeu est, pour l'année à venir, de les incorporer aux programmes électoraux !







ANTS
LES

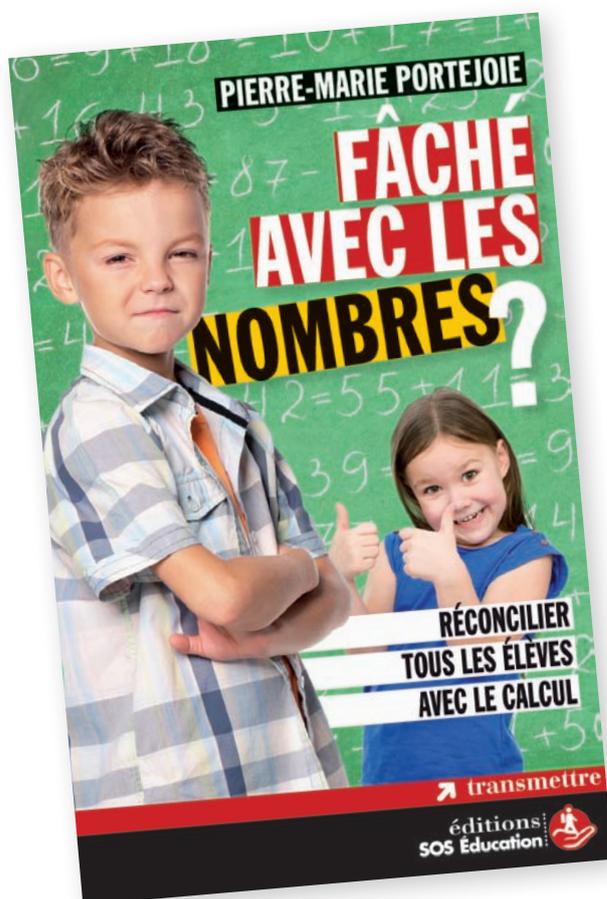
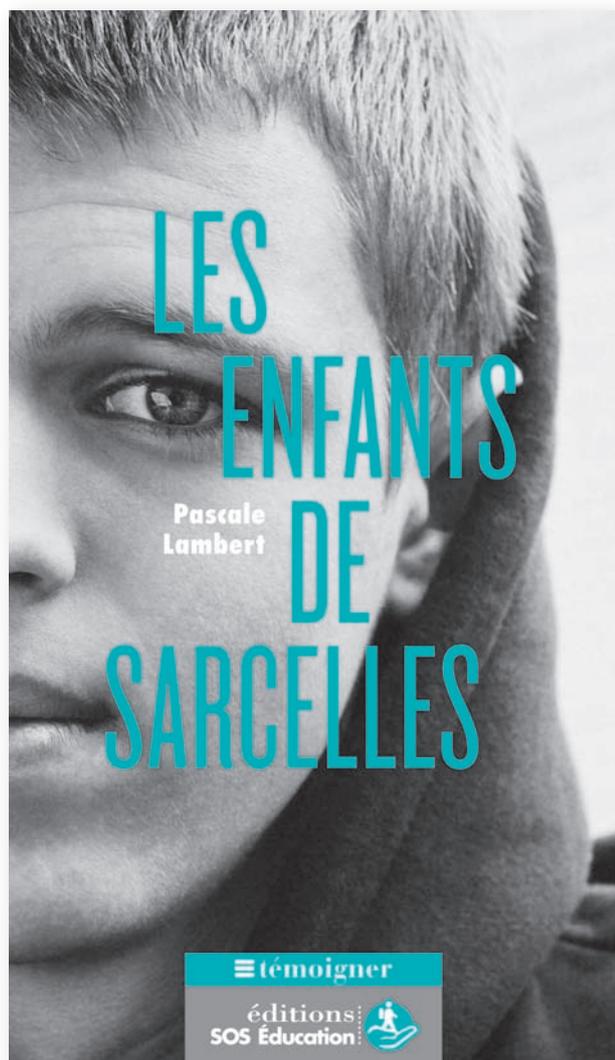
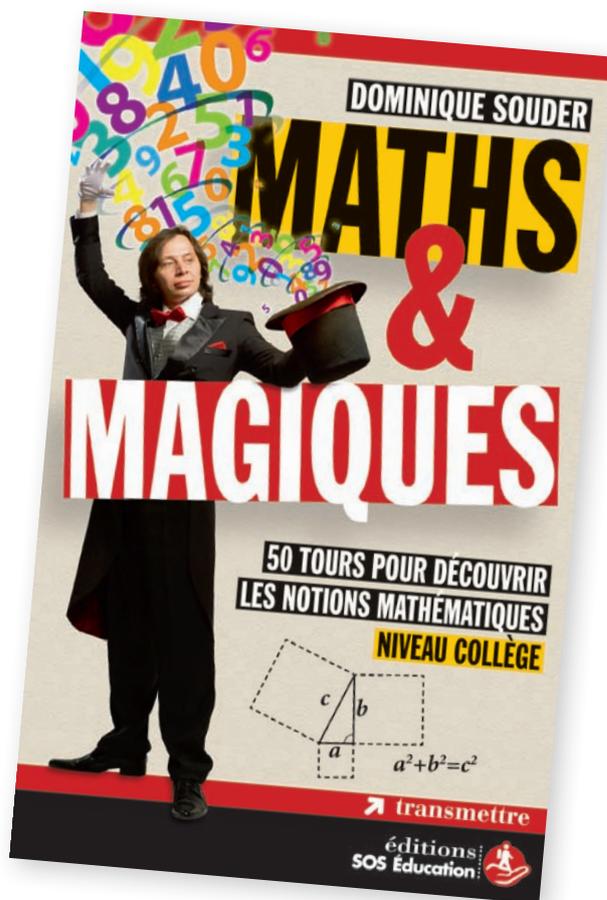
Nos initiatives pour l'avenir



Soucieuse de diffuser au plus grand nombre les outils et de libérer la parole, l'association SOS Éducation s'est dotée en 2015 de sa propre maison d'édition : les éditions SOS Éducation.

Ses trois collections reflètent les objectifs de l'association : la collection « Réfléchir » apporte des éclairages de fond, des analyses sur tous les sujets éducatifs. La collection « Transmettre » est tournée vers les pratiques pédagogiques, fournissant aux parents, aux professeurs et aux élèves des outils précis et stimulants. La collection « Témoigner » sensibilise aux problèmes et aux solutions pour l'école, en recueillant des perspectives sur le terrain.

Les livres sont diffusés dans toute la France et sont disponibles dans les librairies de quartier comme dans les grandes surfaces, et sur Internet. 6 titres sont déjà parus, et de nombreux autres sont en préparation.



Depuis leur création en novembre 2011, les ateliers de SOS Éducation ont réuni **plusieurs centaines de professeurs**. Ces matinées d'échange sont une occasion pour les enseignants de se retrouver autour d'intervenants de qualité sur différents thèmes comme la lecture, les mathématiques, la grammaire, etc.

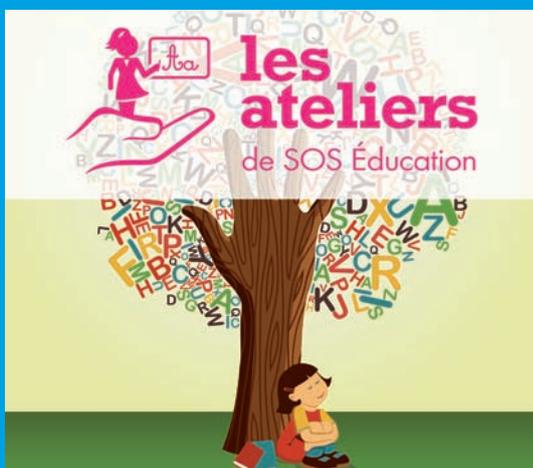
Les intervenants sont experts ou formateurs. Pendant 3 heures, ils viennent partager leurs expériences, livrer leurs méthodes, leurs pratiques, leurs astuces et leur plaisir de bien transmettre aux élèves.

Les matinées sont conviviales et elles constituent une opportunité pour tous les enseignants de partager leurs expériences, les joies et les difficultés de leur métier. Tous les enseignants, autour de la table, partagent la même volonté : s'enrichir des pratiques les plus efficaces pour faire réussir leurs élèves.

Quelques thématiques d'ateliers en 2016

- Relations école-famille
- Enseigner les tables de multiplication
- Evaluer le niveau de lecture d'un élève
- Apprendre à ses élèves à analyser
- La sophrologie : une aide à la concentration
- Accueillir l'enfant précoce en classe
- Faire de la philosophie à l'école

Pour le programme complet, rendez-vous sur <http://www.soseducation.org/ateliers2016.php>



Atelier « Math & Magiques » avec Dominique Souder.



Atelier « Sur les traces de Maria Montessori vers une science de l'éducation » avec Céline Alvarez.



Atelier « Littérature jeunesse » avec Anne-Laure Blanc.

« Toute la formation m'a semblé de grande qualité : l'accueil, l'intervenante, le public. Je vous remercie vivement d'avoir programmé cet atelier concernant l'enseignement des mathématiques en CP. Il répond à mes attentes et va me permettre de mettre en place dès aujourd'hui une aide efficace pour mes élèves de CP en difficulté. »

A. L. - institutrice en CP

Tout au long de l'année, SOS Éducation a multiplié les interventions auprès des politiques (députés, sénateurs, mais aussi membres de cabinets et groupes de travail) pour faire entendre ses propositions.

L'association organise par ailleurs régulièrement pour les parlementaires des cycles de conférences, par exemple sur la thématique des principes d'éducation des grands philosophes. Ces rencontres permettent aux politiques de prendre du recul par rapport aux débats éducatifs et de se poser des questions de fond.



Raphaël Enthoven à la Questure de l'Assemblée nationale, le 10 février 2015, invité par SOS Éducation pour exposer les principes éducatifs de Montaigne.



Claire Polin, présidente de SOS Éducation, échangeant avec Olivier Dassault, député de l'Oise.



François-Xavier Bellamy (au centre) venu parler de l'éducation selon Rousseau, entouré par Annie Genevard, secrétaire nationale à l'éducation du parti Les Républicains, et Jean Paul Mongin, délégué général de SOS Éducation.



Le philosophe Philippe Soual (à droite) présentant brillamment l'éducation selon Hegel, aux côtés de Patrick Hetzel, député du Bas-Rhin.



Yves Fromion, député du Cher, entouré par les représentants de SOS Éducation lors d'une séance de travail sur la lutte contre l'illettrisme.



« Merci pour ces conférences. C'est de l'oxygène et du bonheur pour l'esprit. Je voulais remercier très sincèrement les responsables de SOS Éducation qui nous donne ce merveilleux bonheur pour l'esprit et pour le cœur, pour nous en tant que députés, de commencer notre

journée, il y a quelques semaines avec Rousseau et aujourd'hui avec Hegel. »

Michel Herbillon, député du Val-de-Marne



« Merci à SOS Éducation. Vous avez eu cette sagesse et cette idée fantastique d'organiser des choses de cette manière-là. Vous avez contribué à travers cela à sortir de l'immédiateté et finalement cette démarche est très hégélienne pour nous inscrire dans une temporalité différente et pour les décideurs

politiques, je pense plus que jamais d'actualité. »

Patrick Hetzel, député du Bas-Rhin



« Je connais bien votre action et le dévouement que vous mettez au service de cette cause : la lutte contre l'illettrisme. Ce mal silencieux qui touche malheureusement un trop grand nombre de nos jeunes se doit d'être combattu avec fermeté, je suis donc ravie de constater votre engagement permanent. »

Michèle André, sénatrice du Puy-de-Dôme, présidente de la commission des Finances au Sénat



« J'ai apprécié la tribune de votre Délégué général que j'ai trouvé stimulante et particulièrement utile au débat lucide et audacieux que nous devons engager pour refonder notre système éducatif. Je souscris à ses réflexions qui rejoignent largement mes propres convictions. Nous devons oser

changer l'organisation de notre système éducatif afin de renouer avec l'excellence et permettre à nos jeunes de s'orienter vers des voies d'accès à l'emploi. »

François Fillon, ancien Premier ministre, député de Paris



« C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai pris connaissance de votre étude sur l'illettrisme et que j'ai pu apprécier la richesse et la grande qualité de la réflexion menée sur ce sujet extrêmement moins délicat, des propositions formulées. Ce document, que je conserverai,

constituera pour mes collaborateurs et moi-même une précieuse source d'information ; elle ne manquera pas d'alimenter ma réflexion, mon travail parlementaire. »

Jean-Claude Carle, sénateur de la Haute-Savoie, vice-président de la Commission de l'Éducation



« J'ai pris connaissance de votre étude sur l'illettrisme avec intérêt. Je constate que plus de 40 % des élèves sortent du CM2 avec de grosses difficultés de lecture. Je me félicite de votre initiative en faveur de la promotion de la méthode syllabique. »

Colette Giudicelli, sénateur des Alpes-Maritimes, vice-présidente de la commission des Affaires sociales



« C'est avec une attention particulière que j'ai pris connaissance du constat alarmant de l'illettrisme que vous faites et de vos préoccupations concernant la nécessité d'une réorganisation de la prise en charge de l'illettrisme en France. Je tiens à saluer le travail et

l'engagement de SOS Éducation qui œuvre chaque jour aux côtés des élèves, des professeurs et des parents. »

Laurence Arribagé, députée de Haute-Garonne



« Je vous félicite tout particulièrement pour ce travail qui met, une fois de plus, en évidence l'importance des apprentissages fondamentaux et de leur consolidation avant d'envoyer les enfants vers un échec certain au collège, faute de bons outils pour y réussir. Soyez assurée que je ferai

référence à ce travail chaque fois que possible. »

Jérôme Chartier, député du Val-d'Oise

Se faire entendre

L'association bénéficie d'une audience qui s'est considérablement développée en 2014-2015 :

- Le nombre de passages médiatiques a explosé, avec des centaines de retombées, en particulier grâce à l'action contre l'exposition « Zizi sexuel », au sondage sur le moral des enseignants, et à la campagne contre la réforme du collège. En 2014-2015, les principaux journaux, magazines, radios et chaînes de télévision ont tous cité au moins une fois SOS Éducation. À noter que plusieurs tribunes de l'association ont en outre été publiées par le site du *Figaro*, de *Valeurs actuelles*, de *La Vie* et de *Causeur*.
- L'audience sur les réseaux sociaux a plus que doublé, passant sur Facebook de 8000 à 23 000 fans, et sur Twitter de 900 à 1600 followers, dont de nombreux journalistes et influenceurs.



MÉDIAS & RÉSEAUX SOCIAUX

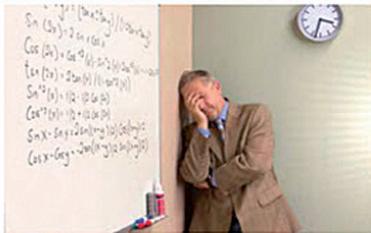


54 % des profs disent avoir subi un burn-out

Le Parisien

SONDAGE. SOS Education, qui a commandé l'enquête que nous révélons, incrimine la difficulté pour boucler les programmes.

PLUS D'UN ENSEIGNANT du secondaire sur deux a déjà subi un burn-out, un syndrome d'épuisement professionnel, selon un sondage pour l'association SOS Education que nous dévoilons. 54% ont ainsi affronté « un stress excessif ou continu au travail », qui se manifeste notamment par un « épuisement émotionnel ou physique ». 29% des sondés ont connu plusieurs fois cette situation. Ce syndrome touche surtout les personnes de 50 à 59 ans (66%) et les moins de 40 ans (55%). 58% des femmes sont concernées. Les enseignants non titulaires (67%) souffrent plus que les titulaires (53%).



Aucun espace de liberté

Ces résultats ne me surprennent pas, note Jean-Paul Mongin, délégué général de SOS Education, une association qui regroupe des parents et enseignants. On voit passer de nombreux professeurs qui ne vont pas bien. C'est notamment lié aux programmes scolaires. Ils ont l'impression de passer leur temps à courir pour les terminer et de n'avoir aucun espace de liberté dans leur travail. 68% des sondés ont d'ailleurs déjà songé à changer de profession. « Quand on fait ce métier, on suit de longues études, on passe des

Ce sont les enseignants de 50 à 59 ans, pour 66 % d'entre eux, qui sont les plus touchés par les burn-out. (Cf. Peter Dabizy)

concours très difficiles. Alors, envisager de changer, c'est assez surprenant », juge Jean-Paul Mongin.

« Il faut faire attention. Il s'agit d'un sondage et non d'une enquête. On questionne donc la perception des enseignants, nuance la MGEN, la mutuelle des professeurs. Même si cela correspond au sentiment qui s'était dégagé de notre propre enquête sur les risques psychosociaux de la profession en 2011. 14 % des profs y

affirmaient alors être en état d'épuisement professionnel. « C'est une profession dans laquelle les gens s'investissent beaucoup, ils sont davantage susceptibles de rencontrer des difficultés », conclut la MGEN.

HÉLÈNE HAUS

* Sondage réalisé en ligne par l'Ilof du 2 au 10 Juin auprès de 501 enseignants représentatifs du secondaire et du supérieur.

Il ne s'agit pas de demander la suppression de l'exposition.

Publié le 03/11/2014 à 12:01

Avec le retour de « Zizi sanset l'expo », à la Cité des sciences et de l'industrie, une importante polémique s'est déclenchée. C'est la pétition lancée par l'association SOS Education qui a mis le feu aux poudres, une pétition qui a réuni plus de 43 000 signatures (voir notre article).

Le Monde | 13 octobre 2015

Réforme du collège : l'intersyndicale essaie de mobiliser les parents

... Les enseignants mobilisés peuvent d'ores et déjà compter sur l'association conservatrice SOS Education, sur l'organisation étudiante de droite UNI ou encore sur le Parti de gauche, qui ont annoncé leur présence... Dans les cercles enseignants, on réfléchit déjà à la suite du mouvement.

VALEURS ACTUELLES

POLITIQUE SOCIÉTÉ MONDE ÉCONOMIE SCIENCES CULTURE CULTURE

Article précédent
Rugby : la légende Jonah Lomu s'est éteinte

Accueil > Société > Jean Paul Mongin, délégué général d'SOS Education: "Pourquoi Najat Vallaud-Belkacem ?"

SOCIÉTÉ Jeudi 28 Août 2014 à 12:00 (mis à jour le 29/08/2014 à 10:09)

Jean Paul Mongin, délégué général d'SOS Éducation: "Pourquoi Najat Vallaud-Belkacem ?"

Selon le philosophe, l'institution scolaire aura toujours un rôle à jouer dans la transmission.

« L'enjeu, c'est de former des citoyens libres »

Le débat pédagogique contemporain distingue, de manière un peu artificielle, les compétences et les savoirs. Les premières seraient le véritable objet de la transmission, quand les seconds, par la révolution numérique, se trouveraient désormais en ligne, ce qui induirait une transformation de l'institution scolaire. Jusqu'au XX^e siècle, pour comprendre le présent, il fallait avoir intégré les leçons du passé. Aujourd'hui, le passé est muséifié. Le savoir est devenu une ressource disponible, et l'enseignement ne vise plus à son intériorisation. Pourquoi se donner le mal d'apprendre, puisqu'on sait où le trouver ? Les élèves récriminent d'ailleurs: « À quoi ça sert ? » « Ce sera dans le contrôle ? »



JEAN PAUL MONGIN a créé la maison d'édition Les Petits Platon. Il est délégué général de l'association SOS Education.

Mais si l'enseignement ouvre à un monde sensé, c'est parce qu'il structure des savoirs : le plan d'un cours rend le monde intelligible. Évidemment, rien n'empêche de transmettre ce savoir avec saveur ! C'est tout l'art du professeur que d'inviter l'élève à jouir de ce chemin vers la connaissance, que de l'accompagner dans sa découverte, à partir de l'interrogation. La science du maître n'a pas vocation à être simplement répliquée, elle doit permettre à l'élève d'advenir à l'autonomie de sa propre pensée et de l'exercice sa raison critique. Pour autant, on ne peut rien questionner si l'on n'a pas appris.

Pour ces profs, l'école, c'est fini

Delphine Bancaud

Les cours, les copies à corriger, les rendez-vous avec les parents... ils en ont eu assez. Selon un récent sondage Ilof pour l'association SOS Education, 68% des enseignants du secondaire ont déjà envisagé de changer de métier. « Il y a environ 1 000 démissions par an (primaire et secondaire confondus) et 5 800 mises en disponibilité, pour convenance personnelle », selon Rémi Boyer, président de l'association Aide aux profs, qui les épaula dans leur projet de reconversion.

« Très découragé »
Jean-Marc, 36 ans, est l'un d'eux. Après avoir été prof de maths pendant douze ans en lycée, il va devenir contrôleur des finances. « J'avais envie de rester dans la fonction publique. J'ai rencontré des personnes qui exerçaient dans ce domaine et qui m'ont semblé épanouies dans leur travail », raconte-t-il. « Il ne m'est psychologiquement plus possible de faire cours, ajoute l'enseignant, actuellement en arrêt de travail. Car je suis très découragé par le système scolaire actuel, qui n'a pas su évoluer. »

« Je fais passer les épreuves du bac et après j'arrête », annonce tout sourire Alix, 42 ans. Cette professeure de français en lycée depuis quinze ans s'apprête à devenir psychologue. « J'ai beaucoup aimé être prof, souligne-t-elle. Mais je ne voulais pas devenir une prof usée, ce qui aurait nui autant aux élèves qu'à moi. »

Plus radicale, Julie, 31 ans, a démissionné après seulement trois ans d'exercice. « Ma décision d'arrêter est venue lorsque je me suis rendu compte que je n'aurais pas de poste fixe avant longtemps », confie cette ex-prof d'espagnol remplaçante. La jeune femme a retrouvé un poste en agence de communication. « Ça me sert d'avoir été prof, car je sais faire de la pédagogie et bien m'exprimer à l'oral. »

LE FIGARO.fr

Politique | Société | Économie | Monde | Culture

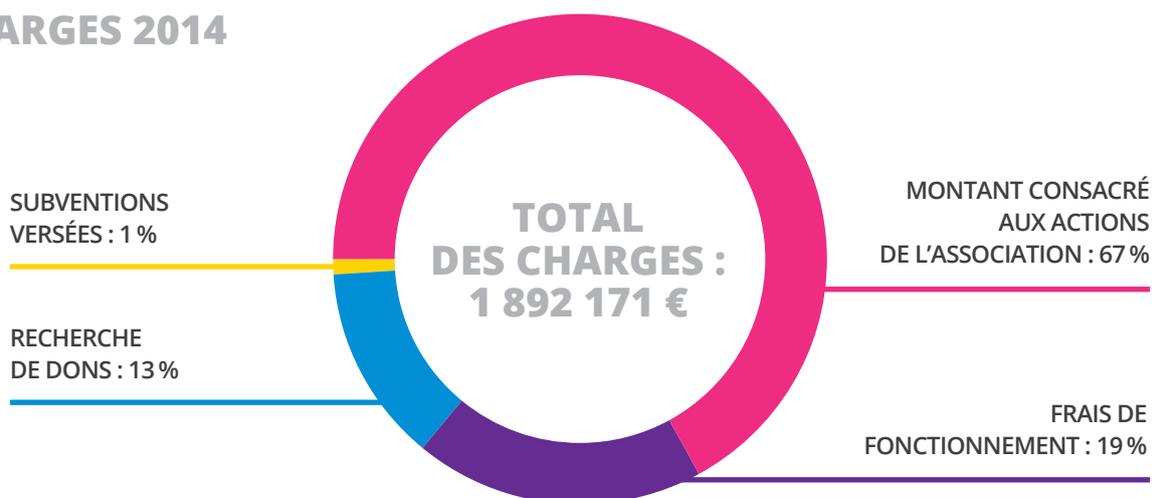
Jean-Paul Mongin est délégué général de l'association SOS Education.

Le rapport de la Commission d'enquête sur le fonctionnement du service public de l'éducation et sur la perte des repères républicains dans les établissements scolaires formule les réformes nécessaires pour sauver l'école. Mais l'Éducation nationale est-elle encore réformable ?

La commission d'enquête sénatoriale créée au lendemain des attentats de janvier, présidée par Françoise Laborde (PRG) et emmenée par son rapporteur Jacques Gossperin (LR) a présenté le 8 juillet son rapport, « Faire revenir la République à l'école ».

Sa réflexion va bien au-delà des quelques propositions volontaristes (port de l'uniforme, examen d'entrée en 6^{ème}, interdiction des tablettes...) qui ont été immédiatement

CHARGES 2014



RESSOURCES 2014

*Exemples de coûts pour nos actions :***1. Sensibilisation**

- Matériel d'action militante pour la défense des enseignements fondamentaux. (tracts, autocollants, panneaux, mégaphone). **Coût : 500 €**
- Création d'une antenne régionale SOS Éducation avec cellule d'accompagnement, remédiation scolaire, conférences-débats, goûters littéraires pour les enfants. **Coût annuel : 8.000€**
- Campagne de pétitions et proposition de loi pour l'apprentissage de la lecture avec les méthodes éprouvées. **Coût : 42.000 €**

2. Formation

- Conférence à destination des parlementaires animée par un spécialiste de l'éducation. **Coût : 2.500€**
- Cycle de 20 formations des enseignants aux meilleures pratiques pédagogiques. **Coût : 30.000€**

3. Recherche

- Édition et diffusion aux Éditions SOS Éducation d'un ouvrage de pédagogie des mathématiques. **Coût : 6.000€**
- Réalisation et publication d'un sondage d'opinion auprès des enseignants en partenariat avec l'institut IFOP. **Coût : 4.500€**



Contacts

120 boulevard Raspail, 75006 Paris

Téléphone : 01 45 81 22 67

E-mail : contact@soseducation.org



Page SOS Éducation



@soseducation



soseducation

Soutenir SOS Éducation

Pour conserver son indépendance et sa liberté de parole, SOS Éducation, Association d'intérêt général de loi 1901 à but non lucratif, ne reçoit aucune subvention de l'État. Vous pouvez soutenir nos actions par un don, qui vous permettra de déduire 66% de son montant de votre impôt sur le revenu.

Par ailleurs, la nouvelle loi du 31 juillet 2014 sur l'Économie sociale et solidaire permet désormais à SOS Éducation de recevoir des donations et des legs, y compris d'assurance-vie.

Pour plus d'information, nous sommes à votre disposition :

- Par téléphone au 01 45 81 22 67
- Par e-mail à contact@soseducation.org

N'hésitez pas à nous solliciter.

